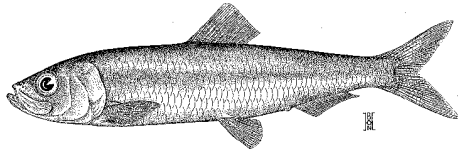




Région du Pacifique

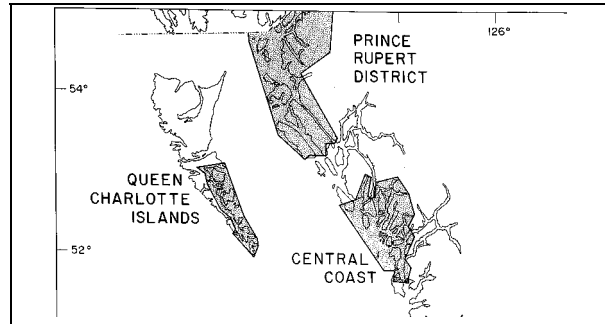
Rapport sur l'état des stocks B6-01 (2002)



Hareng du district de Prince Rupert

Information générale

Le hareng du Pacifique est une espèce pélagique qui habite les eaux côtières et hauturières du Pacifique Nord. Dans l'est du Pacifique, on le trouve de la Californie jusqu'à la mer de Beaufort. Le hareng est recruté au stock reproducteur surtout entre 2 et 5 ans. Dans cette fourchette d'âges, l'âge au recrutement tend à augmenter avec la latitude. Le stock de hareng du district de Prince Rupert (DPR) est l'un des cinq grands stocks de hareng de la C.-B. La pêche au hareng a débuté dans cette région au début du siècle dernier, mais elle n'a pris de l'ampleur qu'avec l'expansion de la production de hareng salé à sec au milieu des années 1930 et de sous-produits du hareng (pêche minotière) pendant les années 1940. La ressource a connu un déclin lors de l'effondrement des stocks qui s'est produit au début des années 1960 tout le long de la côte en raison de la surpêche. On a interdit la pêche minotière commerciale en 1967. Le stock s'est rétabli au milieu des années 1970 à la suite de conditions environnementales favorables et d'un faible taux d'exploitation. La pêche du hareng rogué telle qu'elle se pratique actuellement a débuté en 1972. Le taux d'exploitation cible est fixé à 20 % de la biomasse prévue du stock adulte, lorsque celle-ci dépasse suffisamment la biomasse minimale du stock reproducteur (seuil). À la fin des années 1980, la taille du stock a atteint des niveaux élevés, mais a baissé par la suite. Les évaluations récentes indiquent que la biomasse des harengs adultes est toujours bien supérieure au seuil de 12 100 t et qu'elle devrait continuer à soutenir une pêche modeste. Les inquiétudes des dernières années quant à la baisse de la taille selon l'âge ont été atténuées par l'arrivée de poissons plus gros en zone côtière en 2002.



Queen Charlotte Islands = Îles de la Reine-Charlotte
Central Coast = Côte centrale
Prince Rupert District = District de Prince Rupert

Résumé

- On gère la pêche en établissant un quota fixe correspondant à un taux d'exploitation de 20 % de la biomasse prévue du stock adulte.
- Pour atteindre les objectifs de conservation, la stratégie de gestion respecte aussi un seuil minimum de biomasse pour le stock reproducteur. Si la biomasse prévue est inférieure au seuil de 12 100 t, on ferme la pêche commerciale pour permettre au stock de se rétablir.
- Dans la présente évaluation, nous avons adopté un modèle révisé des prises selon l'âge qui, selon nous, donne la meilleure projection de la taille du stock.
- Si l'on suppose que le recrutement de la classe d'âge de 2000 sera moyen en 2003, la biomasse du stock adulte devrait atteindre environ

31 660 t, ce qui donne un surplus récoltable de 6 830 t.

La pêche

Prises annuelles moyennes dans le DPR (kt)

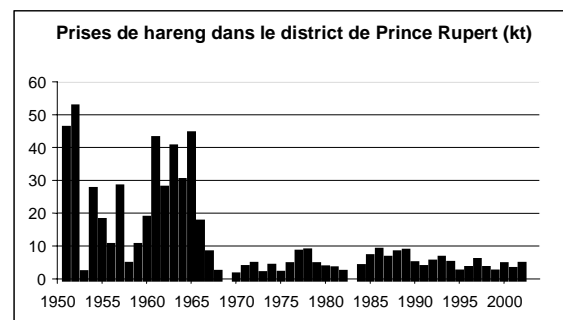
1951-60	1961-70	1971-80	1981-90	1991-00
21,6	21,5	4,4	5,2	4,1

On suppose que tous les harengs qui frayent dans les zones statistiques 3 à 5 appartiennent au stock du district de Prince Rupert qui migre du détroit d'Hécate vers la côte à la fin de l'automne, puis quitte les eaux côtières après le frai, à la fin de mars et au début d'avril. Du milieu des années 1940 jusqu'à la fin des années 1960, on pêchait ces harengs pour les transformer en produits à faible valeur ajoutée comme la farine de poisson et l'huile. Dans le DPR, les prises annuelles ont atteint un sommet en 1952. En 1953 et en 1958, la pêche fut fermée en raison de conflits au sein de l'industrie. Au début des années 1960, les prises ont augmenté de façon spectaculaire, mais cette manne soudaine n'allait pas durer. En 1965, la surpêche et une succession de faibles classes d'âge attribuable à de mauvaises conditions environnementales et à une faible biomasse de géniteurs, avaient éliminé la plupart des vieux poissons du stock reproducteur. Avec pour conséquence que la pêche commerciale s'est effondrée, obligeant le gouvernement fédéral à interdire l'activité en 1967 pour permettre au stock de se reconstituer.

Après cette fermeture, une série de fortes classes d'âge a marqué le début des années 1970, ce qui a permis au stock de se reconstituer rapidement et au gouvernement de rouvrir la pêche.

Pendant la période de fermeture, les petites pêches traditionnelles du hareng (à des fins alimentaires et pour le marché des appâts) se sont poursuivies à l'échelle locale (Hourston 1980). À cette époque, on s'intéressait de plus en plus à la pêche au hareng rogué pour le marché du Japon, où les stocks diminuaient. Une petite pêche expérimentale du hareng rogué a donc débuté en 1971, puis a rapidement pris de l'expansion jusqu'en 1983, année où l'on décida d'établir des quotas fixes pour limiter les prises. Une quantité appréciable de hareng du DPR sert aussi à produire des œufs sur varech et à nourrir les Autochtones.

Aujourd'hui, l'objectif de la pêche du hareng consiste à obtenir un produit de haute qualité moyennant un faible volume, qui soit rentable et écologiquement durable. On gère la pêche en établissant un quota fixe correspondant à un taux d'exploitation de 20 % de la biomasse prévue du stock adulte. Pour atteindre les objectifs de conservation, la stratégie de gestion respecte aussi un seuil minimum de biomasse du stock reproducteur. Si la biomasse prévue est inférieure au seuil de 12 100 t, on ferme la pêche commerciale pour permettre au stock de se rétablir. En 1983, on a réagi à la baisse d'effectif en fermant la pêche dans le DPR.



Par la suite, le stock s'est reconstitué, et il soutient des prises annuelles moyennes de 3 910 t depuis une décennie. Voici les prises réalisées pour ce stock au cours des cinq dernières années :

Prises de hareng dans le DPR (kt)

1998	1999	2000	2001	2002
3,2	2,1	4,3	2,9	4,5

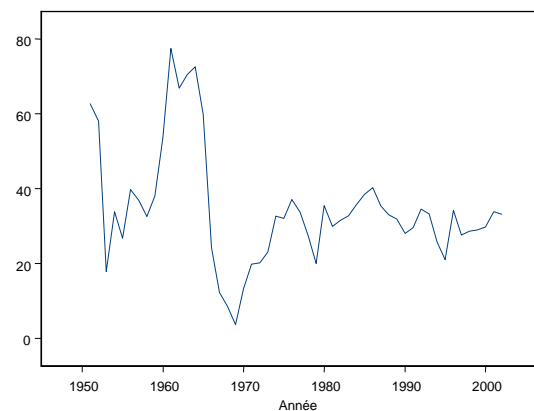
État de la ressource

Les évaluations des stocks de hareng sont fondées sur la composition et le poids moyen selon l'âge calculés à partir de données provenant d'échantillons biologiques, sur l'historique des prises ainsi que sur la répartition et l'intensité de l'activité de ponte estimées pour la zone statistique en question (Schweigert 2001). Avant l'évaluation de 2002, la biomasse du stock adulte avant la saison de pêche était prédite au moyen de deux modèles : un modèle du taux de prise selon l'âge et un modèle du taux d'échappée. Dans la présente évaluation, nous avons adopté un modèle révisé du taux de prise selon l'âge comprenant deux paramètres de conversion de la ponte (modèle RASM-2q) qui, selon nous, donne la meilleure prévision possible de la taille du stock (Schweigert 2001).

Chaque année, le sous-comité de l'évaluation des stocks de poissons pélagiques examine les critères de décision utilisés pour recommander le total admissible de capture. Le modèle RASM-2q indique que la taille du stock de hareng du DPR a diminué légèrement en 2002 et qu'elle reste près du niveau moyen pour la période écoulée depuis 1980. Le recrutement à ce stock était

élevé durant les années 1950 et au début des années 1960, mais il était réduit à la fin des années 1960 et au début des années 1970. En 1983, on a fermé la pêche dans la région en raison des faibles effectifs. Par la suite, le stock s'est reconstitué pour atteindre des niveaux moyens à la fin des années 1980 grâce aux fortes classes d'âge de 1981, de 1984, de 1988 et de 1989. Des classes d'âge plus faibles ont entraîné un déclin des effectifs du stock de 1993 à 1995, mais ceux-ci ont augmenté par la suite, à l'exception d'une légère baisse en 1997. Le fort recrutement de la classe d'âge de 1998 devrait se traduire par le maintien ou une légère hausse de la taille du stock.

Biomasse avant la saison de pêche dans le DPR (kt)



Si l'on suppose que le recrutement de la classe d'âge de 2000 sera moyen en 2003, la biomasse du stock adulte devrait atteindre environ 31 660 t, ce qui donne un surplus récoltable de 6 830 t pour un taux d'exploitation cible de 20 %.

L'avenir

Comme les facteurs qui influent sur le recrutement à ce stock restent largement méconnus, il est difficile de prévoir comment ce stock évoluera. Toutefois, l'historique récente du

recrutement à ce stock montre qu'il y a une bonne classe d'âge à tous les quatre ans environ, une situation semblable à ce qu'on observe pour le Sud-Est de l'Alaska. Si cette tendance se maintient, le stock sera plus stable et les niveaux de pêche actuels devraient être soutenus. Les classes d'âge de 1997 et de 1999 étaient moyennes et celle de 1998 plus forte que la moyenne, ce qui devrait maintenir le stock à une bonne taille durant les prochaines années.

Pour de plus amples informations

Contactez: Jake Schweigert
Station biologique du
Pacifique
Nanaimo (C.-B.)
V9T 6N7

Tél. : (250) 756-7203
Fax : (250) 756-7138
Courriel : schweigertj@pac.dfo-mpo.gc.ca

Références

Hourston, A.S. 1980. The decline and recovery of Canada's Pacific herring stocks. Rapp. P.-v. Reun. Cons. Int. Explor. Mer, 177: 143-153.

Schweigert, J.F. 2001. Stock assessments for British Columbia herring in 2001 and forecasts of the potential catch in 2002. Can. Sci. Adv. Secr. Res. Doc. 2001/140: 84p.

Citation correcte pour cette publication

MPO, 2002. Hareng du district de Prince Rupert. Rapport de la division scientifique de MPO sur l'état des stocks n° B6-01(2002).

Ce rapport est disponible du:

Secrétariat du CEESP
Station biologique du Pacifique
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9T 6N7
Tél. : (250) 756-7208
Fax : (250) 756-7209
Courriel : psarc@pac.dfo-mpo.gc.ca
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

ISSN 1480-4921 (imprimé)
© Sa majesté la Reine, Chef du
Canada, 2002

An English version of this document is available upon request at the above address.

